



RÈGLEMENT PARTICULIER

4BAD

09 NOVEMBRE 2024

Article 1. Dispositions Générales :

1.1 - Le tournoi se déroulera selon les règles du Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBad ainsi que du règlement particulier ci-après. Tous les participants au tournoi s'engagent à respecter le «Code de Conduite des Joueurs » et le « Code de Conduite pour les entraîneurs, les officiels d'équipes et les officiels techniques » qui seront affichés sur le lieu du tournoi.

1.2 - Le Juge Arbitre de la compétition sera CERCUS Juliette . Le responsable GEO sera LOPEZ Clément.

1.3 – Ce tournoi est un tournoi par équipe organisé par le Club Badminton de Nice (voir article 5.1 pour la composition des équipes). Il est autorisé par la Fédération Française de Badminton sous le numéro : en cours de validation.

1.4 - La compétition sera gérée sur **Badnet**.

1.5 - Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent Règlement Particulier. Le Juge Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement.

1.6 - La compétition aura lieu les **09 Novembre 2024** à l'**UFR STAPS de Nice, 261, Bd du Mercantour 06200 NICE** sur 7 terrains.

Article 2 : Conditions d'inscription :

2.1 - Tout participant doit être en règle avec la FFBad, être en possession de sa licence 2024/2025 le jour de son inscription, et ne devra pas faire l'objet d'une suspension. La compétition est ouverte à tous les licenciés à la FFBad de la région PACA.

2.2 - Le tournoi est ouvert aux joueurs classés de NC à N2 dans les catégories Minimes, Cadets, Juniors, Seniors et Vétérans et dans les tableaux joués (ref article 5.1).

Article 3 : Modalités d'inscription :

La date limite d'inscription est fixée au **Dimanche 03 Novembre à 23H59**. Le tirage au sort aura lieu le **lundi 04 Novembre 2024**. Les inscriptions se font via le formulaire d'inscription envoyé par le Club Badminton de Nice. Elles ne seront valides que si vous avez reçu confirmation de la part du CBN. La liste des joueurs ne sera plus modifiable après la date limite d'inscription (sauf si remplacement par un joueur ou joueuse de même classement, ou ajout d'un joueur de classement inférieur, afin que cela ne change pas le poids de l'équipe). Le montant des frais d'inscription est fixé à 80 € par équipe. Ceux-ci devront être réglés par virement sur le RIB du CBN par le Club d'appartenance des joueurs.

Le nombre maximum d'équipes pouvant être accueillies sur une seule journée est fixé à 28. La répartition des équipes entre liste principale et liste d'attente sera faite par l'organisation selon les critères suivants :

- 1 - Équilibrage des séries
- 2 - Ordre d'arrivée des inscriptions

Article 4 : Sanctions, forfait et remplacement :

Tout joueur ayant connaissance d'une sanction disciplinaire à son encontre ne peut pas s'inscrire au tournoi. En cas de forfait d'un joueur, celui-ci devra prévenir le plus tôt possible l'organisateur du tournoi de sa non-participation et éventuellement indiquer le nom de son remplaçant. Si le forfait intervient après la date du tirage au sort des tableaux, les frais d'inscriptions ne seront pas remboursés.

Le joueur forfait devra envoyer un justificatif dans les 5 jours suivant la compétition à la CRA par mail à l'adresse suivante : competition@sudbad.org sous peine de 2 mois de suspension sur le territoire français (Tournois et interclubs). Merci de préciser votre nom et le nom de la compétition. En cas de forfait d'une équipe après la date limite d'inscription, chaque membre de l'équipe sera déclaré forfait pour le tournoi et les frais d'inscriptions ne seront pas remboursés.

Article 5 : Tenue vestimentaire, volants et accessoires :

Une tenue de badminton (maillot et short), conforme au RGC de la FFBad en vigueur, est exigée sur les terrains pour toutes les séries. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants neufs ainsi qu'avec tous les accessoires utiles et nécessaires à son match (2 raquettes conseillées, serviette, boisson, alimentation, etc...). Aucun joueur ne sera autorisé à quitter le terrain sans l'accord du Juge Arbitre.

Article 6 : Format de la compétition :

6.1 - Composition des équipes : La compétition sera un tournoi par équipes de 4 joueurs. Chaque équipe sera constituée de 2 hommes et 2 femmes. Les équipes peuvent être composées de joueurs de clubs différents. Chaque équipe désignera un capitaine. Chaque équipe devra choisir un nom d'équipe. Celui-ci pourra être humoristique, mais en aucun cas insultant ou déplacé. Les rencontres seront composées de quatre matchs : **1DH , 1DD et 2MX**. N'ayant pas de visibilité sur cette formule, l'organisation se réserve le droit, dans un souci de déroulement optimum pour les joueurs de prendre un nombre d'équipes limité.

6.2 – Séries : selon le nombre d'inscrits, les équipes engagées seront réparties par l'organisation en poules uniques de 4 ou 5 équipes. La répartition définitive des équipes dans les séries sera faite par l'organisation qui s'efforcera de respecter au mieux l'équilibre des niveaux dans chaque série en utilisant les valeurs des équipes telles que définies dans l'Article 5.3.

6.3 - Valeur des équipes : pour arbitrer la répartition des équipes dans les séries, l'organisation utilisera le tableau ci-dessous (on ne tient pas compte des points de la cote CPPH). La valeur d'une équipe sera égale au total des points des deux meilleurs garçons en double homme ou en mixte (le meilleur classement est pris en compte), et des deux meilleures filles en double dame ou en mixte (le meilleur classement est pris en compte).

classement du joueur	points attribués	classement du joueur	points attribués
NC	0	D7	6
P12	1	R6	7
P11	2	R5	8
P10	3	R4	9
D9	4	N3	10
D8	5	N2	11

Valeur des mixtes : le total des classements de mixte des joueurs du mixte 1 devra être supérieur ou égal à celui des joueurs du mixte 2. Les valeurs des mixtes seront calculées à l'aide du tableau de l'Article 5.3. Le classement à prendre en compte pour chaque joueur est le classement en double mixte. A valeur égale deux mixtes pourront être inversés : par exemple une paire D7/D9 équivaut à une paire R6/P10.

6.4 - Date de référence des classements joueurs :

Pour application des Articles 6.2, 6.3 et 6.4 :

- Les classements pris en comptes seront ceux obtenus à la date du **Jeudi 31 Octobre 2024**.
- La base de données fédérale Poona sera la seule à faire foi pour déterminer les classements des joueurs.

6.5 - Attribution des points :

Pour chaque match :

Match gagné = 1 point

Match perdu = 0 point

Match forfait volontaire = -1 point

Pour chaque rencontre :

Rencontre gagnée (au nombre de matchs remportés) = 4 points

Rencontre ex aequo (au nombre de matchs remportés) = 2 points

Rencontre perdue (au nombre de matchs remportés) ou forfait = 0 point

6.6 - Départage pour le gain du tournoi :

A l'issue des matchs de poules, le classement final dans chaque poule est établi en fonction du nombre de points de rencontres recueillis.

En cas d'égalité entre 2 équipes, leur classement est déterminé par le résultat du match direct entre eux.

En cas d'égalité entre 3 équipes et plus, on les départage au bénéfice de la meilleure différence entre le nombre de sets gagnés et perdus. S'il en résulte une égalité entre 2 équipes, leur classement est déterminé par le résultat du match direct entre eux.

En cas de nouvelle égalité entre 3 équipes et plus, on les départage au bénéfice des points gagnés et perdus. En dernier ressort, il sera procédé à un tirage au sort.

6.7 - Forfait d'un joueur en cours de tournoi :

Un joueur blessé en cours de tournoi fera constater sa blessure par le Juge Arbitre. Dans un esprit de convivialité, le Juge Arbitre pourra autoriser le remplacement du joueur par un joueur non inscrit présent dans la salle ou disponible très rapidement pour ne pas gêner le déroulement de la compétition (et respectant les articles 1 à 4 du règlement). Ce joueur remplaçant ne pourra pas être mieux classé en double et en mixte que le joueur blessé. Le remplacement sera effectif jusqu'à la fin du tournoi et ne changera pas la valeur de l'équipe. Si le remplacement du joueur blessé n'est pas possible et si l'équipe reste incomplète, un match forfait sera comptabilisé pour chaque double ou mixte non disputé. (cf Article 5.6 Attribution des points).

6.8 - Remise des compositions d'équipe :

Dans un souci de faciliter la gestion et de gain de temps au lancement du tournoi, les compositions d'équipes pour la première rencontre seront remises avant le tournoi : chaque capitaine recevra la liste des joueurs/équipes ainsi que le tirage au sort avec la convocation. Chaque capitaine devra envoyer sa composition par retour de mail avant le **Jeudi 07 Novembre au plus tard**. Pour les rencontres suivantes, les capitaines devront remettre les compositions d'équipes dans les 45 minutes suivant leur horaire de convocation au gymnase.

Article 7 : Déroulement de la compétition :

7.1 - Dès leur arrivée, les capitaines d'équipe devront faire pointer tous les joueurs présents auprès de la table de marque.

7.2 - L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge Arbitre et du Comité Organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés une heure maximum en avance.

7.3 - Les joueurs devant quitter le gymnase, le feront en concertation avec le Juge Arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par le Juge Arbitre et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. A défaut, le joueur pourrait être annoncé comme forfait pour son match.

7.4 - Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match. (Minimum 2 raquettes, boisson, serviette...)

7.5 - Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le Juge Arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.

7.6 - Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table, dûment complétée, immédiatement après la fin du match.

7.7 - Les matchs seront joués en auto-arbitrage. Cependant, en cas de litige, tout joueur pourra faire appel au Juge Arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un Arbitre (ou faisant office).

7.8 - Dès l'appel de leurs noms, les joueurs disposent de 3 minutes de temps de préparation avant le début du match. Ces 3 minutes comprennent le test des volants, la prise de repères et le changement de tenue. L'échauffement des joueurs aura eu lieu auparavant. Pour rappel, le test de volants devra avoir lieu à l'arrivée sur le terrain au début du temps de préparation.

Article 8 : Volants :

8.1 - Le volant de référence du Tournoi sera le Victor Queen.

8.2 – Les volants sont à la charge des joueurs.

Article 9 : Dopage :

L'utilisation de substance et/ou de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de la compétition et qui peut porter préjudice à l'éthique ainsi qu'à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste officielle des produits dopants est publiée par le ministère chargé des sports.

Article 10 : Récompenses :

Les récompenses seront d'un minimum de 500 euros sous forme de boîtes de volants.

Article 11 : Divers :

11.1 - Les joueurs autorisent le CBN à utiliser les photos prises pendant le tournoi à des fins de communication.

11.2 - Le CBN décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, d'incident ou d'accident dans l'enceinte et aux abords du complexe sportif.

Le Club Badminton de Nice remercie par avance tou(te)s les participant(e)s qui, en observant scrupuleusement ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi.

Le Club Badminton de Nice

Elodie Knobloch

Le Juge Arbitre principal

CERCUS Juliette